

Annexe (article 3.1.1.)

Objectifs d'apprentissage pour l'examen écrit	Ponderation total	Niveaux des objectifs d'apprentissage			Nombre
		Savoir	Compréhension	Application	
Total questions d'examen					90
1. Fondements juridiques et éthiques*	15 %	45 %	25 %	30 %	13
1. 1. Loi sur les produits thérapeutiques (LPTh) et Ordonnance sur la publicité pour les médicaments (OPuM) et Ordonnance sur l'intégrité et la transparence dans le domaine des produits thérapeutiques (OITPTh) et Ordonnance sur les produits thérapeutiques (OPTh)	25 %	60 %	20 %	20 %	3-4
1. 2. Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) et Ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) et Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS)	25 %	60 %	20 %	20 %	3-4
1. 3. Code pharmaceutique (CP) & Code de coopération pharmaceutique (CCP)	25 %	40 %	30 %	30 %	3-4
1. 4. Autorités	25 %	20 %	30 %	50 %	3-4
2. Informer et conseiller correctement	65 %	71 %	24 %	5 %	59
2. 1. Pharmacodynamique	11 %	70 %	29 %	1 %	7
2. 2. Pharmacocinétique	21 %	58 %	24 %	18 %	12
2. 3. Anatomie, Physiologie, Pathophysiologie	53 %	80 %	20 %	0 %	31
2.3.01. Système nerveux	10 %	97 %	3 %	0 %	3
2.3.02. Système endocrinien	5 %	85 %	15 %	0 %	1
2.3.03. Système cardio-vasculaire	25 %	77 %	23 %	0 %	8
2.3.04. Voies respiratoires	10 %	76 %	24 %	0 %	3
2.3.05. Voies gastro-intestinales	15 %	70 %	30 %	0 %	5
2.3.06. Système urogénital	10 %	73 %	27 %	0 %	3
2.3.07. Système musculo-squelettal	2 %	79 %	21 %	0 %	1
2.3.08. Dermatologie	3 %	79 %	21 %	0 %	1
2.3.09. Ophtalmologie	2 %	80 %	20 %	0 %	1
2.3.10. Oncologie	6 %	100 %	0 %	0 %	2
2.3.11. Maladies infectieuses	5 %	80 %	20 %	0 %	1
2.3.12. Système immunitaire	5 %	88 %	12 %	0 %	1
2.3.13. Douleur	2 %	80 %	20 %	0 %	1
2.4. Etudes cliniques	10 %	69 %	22 %	9 %	6
2.5. Termes spécialisés du domaine médical	5 %	28 %	67 %	5 %	3
3. Marché pharmaceutique*	10 %	67 %	20 %	13 %	9
3.1. Système de santé	10 %	80 %	20 %	0 %	1
3.2. Unions professionnelles, associations professionnelles, associations	30 %	90 %	8 %	2 %	3-4
3.3. Distribution de produits pharmaceutiques	30 %	45 %	32 %	23 %	3-4
3.4. Décompte de frais dans le système de santé	30 %	60 %	20 %	20 %	3-4
4. Economie d'entreprise	10 %	53 %	40 %	7 %	9
4.1. Terminologie de base de l'économie d'entreprise	50 %	60 %	40 %	0 %	4
4.2. Prix	20 %	50 %	50 %	0 %	2
4.3. Mercatique	30 %	44 %	32 %	24 %	3

*adapté selon la décision de la commission d'examen du 8 septembre 2022